

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21798 - 80ÈME ANNÉE

L'EMPLOI SALARIÉ BAISSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

Au 4e trimestre, à La Réunion, l'emploi salarié baisse pour la première fois depuis la crise sanitaire. Les créations d'emplois dans le secteur public augmentent légèrement mais pas suffisamment pour compenser les pertes du secteur privé.

Pour le troisième trimestre consécutif depuis la crise sanitaire, le secteur privé perd des emplois avec 400 emplois de moins ce trimestre. Depuis plusieurs trimestres, la baisse est particulièrement marquée dans les secteurs de l'intérim et de la construction, en lien avec un recul de la construction de logements et une hausse des défaillances d'entreprises. L'évolution de l'emploi est morose dans les autres secteurs marchands, et la fréquentation des hébergements collectifs touristiques stagne. Seuls les secteurs non marchands créent de l'emploi, notamment dans le social. Dans ce contexte, le chômage concerne 17 % de la population active.

293 300 PERSONNES SALARIÉES À LA RÉUNION

Fin décembre 2024, 293 300 personnes sont salariées à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 4e trimestre, l'emploi salarié baisse pour la première fois depuis la crise sanitaire (-0,1 %). Au niveau national, il se replie de 0,3 % après avoir augmenté de 0,1 % au 3e trimestre 2024. Sur l'ensemble de l'année 2024, 1 100 emplois salariés sont néanmoins créés, contre 3 300 en 2023.

En janvier 2025, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,9 % à La Réunion, après +0,4 % en décembre. Les prix des services, de l'alimentation, des produits manufacturés, de l'énergie et du tabac sont en hausse.

Sur un an, les prix augmentent de 2,1 % à La Réunion ; l'inflation sur un an rebondit en janvier, après trois mois de quasi-stabilité. Au niveau national, la hausse annuelle des prix est un peu moindre (+1,7 %).

BAISSE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIVÉ POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE CONSÉCUTIF

Pour le troisième trimestre consécutif depuis la crise sanitaire, le secteur privé perd des emplois avec 400 emplois de moins ce trimestre.

Période	La Réunion	Taux de chômage « lissé » - La Réunion	France hors Mayotte	(en %)
4 ^e trim. 2021	19,0	18,0	7,4	7,4
1 ^{er} trim. 2022	18,4	17,8	7,4	7,4
2 ^e trim. 2022	18,8	17,7	7,4	7,4
3 ^e trim. 2022	17,5	17,9	7,2	7,2
4 ^e trim. 2022	17,0	18,3	7,1	7,1
1 ^{er} trim. 2023	18,5	18,9	7,1	7,1
2 ^e trim. 2023	18,6	19,2	7,2	7,2
3 ^e trim. 2023	20,2	19,1	7,4	7,4
4 ^e trim. 2023	18,7	18,7	7,5	7,5
1 ^{er} trim. 2024	18,5	18,0	7,5	7,5
2 ^e trim. 2024	16,5	17,4	7,3	7,3
3 ^e trim. 2024	17,5	17,0	7,4	7,4
4 ^e trim. 2024	16,8	16,9	7,3	7,3

es : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

irce : Insee, taux de chômage localisés.

En 2024, l'emploi n'a augmenté qu'au 1er trimestre. Au total, 400 emplois sont détruits en 2024, contre 2 300 emplois créés en 2023. Fin décembre 2024, 13 400 jeunes sont en contrat d'apprentissage, soit 100 de moins qu'un an auparavant.

Les créations d'emplois dans le secteur public augmentent légèrement mais pas suffisamment pour compenser les pertes du secteur privé. L'emploi public augmente de 200 emplois au 4e trimestre. Sur un an, 1 500 emplois sont créés contre 3 300 en 2023. Les contrats aidés non marchands « **Parcours emploi compétences** » (PEC) baissent légèrement sur les 12 derniers mois : fin décembre 2024, 9 100 personnes bénéficient de ce type de contrat alors qu'ils étaient 9300 fin 2023.

L'EMPLOI CONTINUE DE BAISSER DANS LES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'INTÉRIM

Au 4e trimestre 2024, le secteur de la construction perd 200 emplois hors intérim. Sur un an, 1 100 emplois sont détruits après une baisse de 500 emplois en 2023. Les effectifs du secteur reculent de 6 % en 2024, une baisse trois fois plus importante qu'en France. Les structures de moins de 10 salariés, qui regroupent environ 40 % de l'emploi, sont majoritairement à l'origine de cette baisse, notamment celles de la « *maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment* ». En effet, l'activité de la construction diminue : le chiffre d'affaires cumulé sur les 12 derniers mois baisse de 9 %. Il est stable au niveau national (avertissement sur les indices de chiffre d'affaires).

Dans le secteur de l'intérim, les effectifs se réduisent de 300 ce trimestre. Sur un an, le recul s'élève à 700 postes (-15 %), une baisse trois fois plus importante qu'en France. Cette baisse fait écho à celle du secteur de la construction, traditionnellement employeur d'intérimaires. En 2023, 500 postes étaient supprimés dans l'intérim.

Au 4e trimestre 2024, 200 emplois sont détruits dans le secteur des services aux ménages. Sur un an, les créations sont atones, comme en 2023.

Dans le secteur de l'industrie, l'emploi baisse légèrement ce trimestre. Au total, 300 emplois sont supprimés en 2024, alors que l'emploi était atone l'année précédente. Dans le secteur des transports, l'emploi est stable ce trimestre. Sur un an, 200 emplois sont détruits, alors que l'année précédente, 300 emplois étaient créés.

Au 4e trimestre, comme sur l'ensemble de l'année, la croissance de l'emploi est atone dans les secteurs de l'information et la communication, les activités financières, immobilières et les services aux entreprises. Les emplois agricoles sont en légère baisse : 100 emplois de moins en un an.

L'emploi est stable lui aussi ce trimestre dans l'hébergement-restauration, mais augmente sur l'ensemble de l'année : +400 emplois en 2024, soit le double de 2023. Cette hausse est portée par des ouvertures de fastfoods.

Dans le secteur du commerce, les emplois hors intérim augmentent de 200, après un début d'année morose. Sur un an, la hausse s'élève à 150 emplois, après +900 en 2023.

SEULS LES SECTEURS NON MARCHANDS CRÉENT DE L'EMPLOI, NOTAMMENT DANS LE SOCIAL

Fin décembre, 126 200 personnes sont salariées dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Elles travaillent majoritairement dans le public (75 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.).

L'effectif des secteurs non marchands augmente de 300 ce trimestre. Sur un an, le nombre d'emplois croît de 2 900. Plus d'un tiers de cette hausse concerne des salariés

du secteur social travaillant dans le privé, par exemple des emplois d'aides à domicile. En 2023, la hausse était un peu moins marquée (+2 000 emplois).

LE CHÔMAGE S'ÉTABLIT EN MOYENNE À 17 %

À La Réunion, au 4e trimestre 2024, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 17 % de la population active. Il oscille entre 17 et 20 % depuis le 4e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) (figure 4). Au niveau national, le chômage concerne 7,3 % de la population active au 4e trimestre 2024, soit 0,1 point de plus qu'au trimestre précédent.

UN REBOND DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES LIÉ À UN DISPOSITIF DE DÉFISCALISATION

À La Réunion, 4 080 entreprises sont créées au cours du 4e trimestre 2024 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, soit une hausse par rapport au trimestre précédent (+35 %). Cette augmentation s'explique essentiellement par la création massive, en décembre, de sociétés en nom collectif (SNC) en lien avec le dispositif de défiscalisation « *Girardin industriel* », favorisant les investissements productifs dans les départements et collectivités d'outre-mer (par exemple financement d'achat de mini-pelles). Ces SNC augmentent ponctuellement les créations dans le secteur des « *autres services* » (+57 %), mais la dynamique est également positive dans les « *commerce, transports, hébergements et restauration* » (+11 %) et la construction (+4 %). À l'inverse, les créations reculent dans l'industrie (-13 %).

Au niveau national, les créations d'entreprises se maintiennent sauf dans le secteur de la construction (-6 %).

Au 4e trimestre 2024, 49 % des créations

d'entreprises se font sous le régime de la micro-entreprise. Cette part baisse de 12 points en raison des créations massives de SNC qui augmentent ponctuellement la part des créations d'entreprises classiques (+9 %). De fait, la part des micro-entreprises s'éloigne de celle observée au niveau national (65 %).

En 2024, 13 100 entreprises sont créées à La Réunion, soit une hausse de 7 % par rapport à 2023. Sans les créations massives de SNC en fin d'année, le nombre de créations d'entreprises serait stable en 2024. Au niveau national, les créations augmentent de 6 %.

Parallèlement, 1 120 entreprises sont déclarées en défaillance, soit 250 de plus qu'en 2023. Le secteur de la construction est le plus concerné : il rassemble 29 % des défaillances totales. Les défaillances d'entreprises augmentent davantage à La Réunion (+30 %) qu'au niveau national (+17 %) et que dans les autres DOM.

LA FRÉQUENTATION DANS LES HÔTELS ET AUTRES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS TOURISTIQUES RESTE STABLE

À La Réunion, avec 452 700 nuitées enregistrées, la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques se maintient au 4e trimestre 2024 par rapport au même trimestre de 2023. Elle augmente en novembre (+2 %) et reste stable en octobre et décembre par rapport aux mêmes mois de 2023.

La hausse de l'offre de chambres (+3 %) s'accompagne d'une baisse de deux points du taux d'occupation à 74 %.

La fréquentation augmente dans les établissements du Nord-Est (+6 %) et du Sud (+5 %) par rapport au 4e trimestre 2023, sous l'effet d'une hausse de l'offre de chambres. Elle recule dans l'Ouest (-3 %) en raison d'une baisse du taux d'occupation.

Elle croît de 6 % dans les établissements

non classés et ceux classés 1 et 2 étoiles, alors qu'elle est stable (-1 %) dans ceux classés de 3 à 5 étoiles.

La clientèle constituée des personnes résidant en France augmente (+2 %) et représente 92 % des nuitées. À l'inverse, la fréquentation des personnes résidant à l'étranger recule par rapport au même trimestre de 2023 (-16 %).

Sur l'ensemble de l'année 2024, la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques reste stable (-1 %) par rapport à 2023 : le rebond du 3e trimestre ne suffit pas à effacer la baisse des deux premiers trimestres.

MOINS DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SUR L'ANNÉE

Au 4e trimestre 2024, en données corrigées des variations saisonnières, 1 500 permis de construire sont autorisés à La Réunion sur trois mois. C'est 27 % de plus qu'au 3e trimestre 2024. Néanmoins, sur un an, de janvier 2024 à décembre 2024.

les autorisations de logements baissent : 5 900 logements autorisés à la construction, soit 17 % de moins par rapport à la même période un an auparavant. La baisse annuelle concerne autant les logements individuels que collectifs. Au niveau national, les autorisations de constructions de logements baissent elles aussi (-13 % sur un an).

Avec 5 400 logements commencés sur un an à La Réunion, les mises en chantier reculent encore par rapport à la même période un an plus tôt (-4 %). Au niveau national, la baisse est comparable (-6 %). À La Réunion comme en France, elle touche principalement les logements individuels.

Note de conjoncture régionale de l'INSEE au 4e trimestre 2024

Emploi salarié

293 300
salariés
fin décembre 2024

Secteur privé Secteur public

-400 emplois +200 emplois

par rapport
au trimestre précédent

Taux de chômage au sens du BIT*

au 4^e trimestre 2024

17 %
7,3 %
La Réunion France

*Bureau International
du Travail

Défaillances et créations d'entreprises

1 120
défaillances d'entreprises

+30 %
+17 %
La Réunion France

janvier
à décembre 2024

par rapport à la période
janvier 2023 - décembre 2023

Sur un an, entre janvier et décembre 2024,
13 100 entreprises sont créées,
une hausse de 7 % liée à un dispositif de défiscalisation

Fréquentation hôtelière*

452 700
nuitées
au 4^e trimestre 2024

+1 %
par rapport
au même trimestre 2023

*hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme

Construction de logements

5 900
logements autorisés
à la construction

-17 % -13 %
La Réunion France

janvier
à décembre 2024

par rapport à la période
janvier 2023 - décembre 2023



INN MINISS MORISIENE DÉFANDI PARL KRÉOL DANN LASSANBLÉ NASSYONAL SON PÉI !

Mézami, mon bann dalon,

Souvan défoi mwin lé fine dir dann linformassion laba Maurice, mi apréssyé bien la plass banna i done la lang kréol Maurice é par rapor sak i fé laba l'ariv amwin pli d'in kou d'rogrète lo pti plass noute lang kréol rényonèz néna dann bann gran media.

Astèr, franch vérité, i pé ariv amwin d'ète shoké par déssèrtènn shoz k'i éspass laba dann Maurice é partikilyèrman dann lo mond ofisyèl... Lo soir kan mi rogarde bann déba dann l'assanblé nassyonal é kan mi ékoute déssèrtin miniss épi lo promyé miniss apré koz la lang bann zanglé, mi di dann mon kèr :

Wala lo promyé minis Navin Ramgoolam apré koz anglé. Mi konpran inn-dé mo mé pa assé pou suiv in diskour politik. Sa i pass dann télé é tanmyé mé bann morisien, mi domann si zot i konpran sa é si zot i konpran pa kossa i ansèrv kozé ?

Mi sorte lir Maurice sé in péi miltlang mé néna dè la lang kréol épi lo franssé sa prèss 80% d'moune i koz épi i konpran bann lang-la. Pou l'anglé i paré néna in pti pé d'moune i koz sa épi i konpran sa... San konté sak i koz boshpuri épi shinoi épi d'ote lang ankor.

Alor mi di si lé vré katrovin pour san dmoune i koz bien kréol afèr i mèt langlé dann lassanblé épi mi kalkil si néna in miniss sansa in dépitè i koz kréol kossa v'arivé ? Mi di pétète i ariv ar pa rien pars toulmoune i konpran mé wala ké lo 26 mars la fiye Bérenger in miniss junior i mète a koz an kréol é lo prézidan la shanm dépitè i di ali :koz langlé, sansa koz franssé mé arète koz kréol.

Poitan na pwin lang ofissyèl laba dann Moris.Poitan mademoiselle Bérenger lé miniss épi èl i partissip lo gouvèrnman. El i koz kréol partou akoz pa dann lassanblé. ? Mwin lé shoké pars mi panss néna zalyéné laba konm dann tan Dev lété député épi li la koz kréol épi li la rotrouv ali dann prizon. Pa pou sa mé pars li té i amenn la lite lo pèp Maurice dann tan-la.

Alor, mézami, mi panss pa i fo lèss lé shoz konmsa pars lo patrimoine kréol kissoi morisien, kissoi shagossien, kissoi rényoné, kissoi séséloi ébin sa sé in patrimoine komin é sa sé in n'afèr i doizète défandi.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015: Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433